

Sommaire de l'évaluation

Évaluation formative du Partenariat pour l'égalité des genres



À PROPOS DE L'ÉVALUATION

La Direction de l'évaluation d'Affaires mondiales Canada a réalisé une évaluation formative du Partenariat pour l'égalité des genres (le Partenariat), couvrant la période de mai 2018 à mars 2023. L'évaluation comportait quatre objectifs : examiner la pertinence du Partenariat dans l'écosystème du financement selon une approche féministe; déterminer les premiers résultats des différents domaines du programme; explorer l'adoption de principes de développement féministe et mené localement; et mettre en lumière les leçons apprises lors de l'élaboration et du soutien du Partenariat.



PRINCIPALES CONSTATATIONS

- Le Partenariat a permis d'injecter des fonds rapidement lorsque les droits des femmes, des jeunes filles et des personnes diversifiées sur le plan du genre étaient menacés. Le soutien de base, flexible et pluriannuel accordé aux organisations de défense des droits des femmes et aux organisations féministes était bien adapté à leurs besoins, bien que les bénéficiaires aient demandé davantage d'investissements dans la mobilisation et la mise en relation des partenaires.
- Le Partenariat offre un exemple positif de développement féministe, mené localement. Il a transféré le pouvoir et les ressources à des organisations autonomes représentant diverses communautés historiquement marginalisées.
- Les premiers résultats des différents domaines de programme du Fonds Égalité ont été généralement positifs, malgré certains défis posés par la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs. Le programme d'octroi de subventions a contribué à renforcer les capacités des organisations féministes et de défense des droits des femmes, leur permettant ainsi d'apporter des changements positifs au sein de leurs communautés.
- La relation de collaboration étendue entre le Ministère et le Fonds Égalité s'est avérée précieuse pour faire avancer la cause du financement selon une approche féministe. Cependant, la connaissance limitée du programme et des bénéficiaires qu'il soutient a été une occasion manquée pour les missions du Canada dans les pays du Sud.



Recommandations pour le programme

1. Travailler avec le Fonds Égalité afin de clarifier les éléments clés de l'accord de contribution, y compris une préservation raisonnable du capital.
2. Simplifier et adapter les exigences de mesure du rendement.
3. Réévaluer l'objectif et la définition de la mobilisation des capitaux des investisseurs externes dans le programme d'investissement à optique de genre.
4. Soutenir les efforts de mise en relation et de rassemblement des organisations de défense des droits des femmes financées par AMC.

Recommandations ministérielles

5. Déterminer les innovations et les pratiques exemplaires des programmes féministes qui peuvent inspirer l'approche du Ministère en matière d'aide internationale.
6. Relever les approches de gestion des risques utilisées par l'initiative du Fonds Égalité avec ses bénéficiaires, qui peuvent inspirer la manière dont le Ministère noue et gère les partenariats.

